



**District de Maine et Loire de Football**

## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE VÉTÉRANS**

### **PROCES VERBAL N° 3 – SAISON 2025-26**

Réunion du :	20/09/2025, au DISTRICT.
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	
Invité(s) :	GASTINEAU Jack

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.**

#### **Préambule :**

*M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

### **1. Accueil**

La réunion commence par un mot d'accueil du président de la commission Vétérans. Une liste des différents sujets abordés lors de l'Assemblée Générale est ensuite présentée.

### **2. Appel des équipes**

L'appel des clubs est ensuite effectué. Au total, 41 clubs sur les 44 disposant d'une ou plusieurs équipes vétérans sont présents. Sont absents les clubs d'Angers Douvre, Angers SCA et Pellouailles-Corzé.

### **3. Inscriptions des diverses équipes vétérans**

La commission insiste sur la numérotation des équipes en vétérans : numéro 36 pour l'équipe fanion vétérans, numéro 37 pour une équipe réserve, numéro 38 pour une équipe vétérans "foot à 8".

Il est ensuite rappelé que, suite aux forfaits généraux des équipes de Champtocé-Ingrandes LFA 37 et Ecochlant 37 après l'établissement des calendriers, la commission a dû procéder à une refonte des groupes de D4 avec deux groupes de 12 équipes, ainsi que du calendrier général.

#### **4. Point sur le règlement**

La commission procède à un rappel de certains points du règlement, et notamment des nouvelles règles sur les juges assistants et sur les expulsions temporaires.

#### **5. Demande de modification de date ou de report**

Un rappel est fait des modalités de demande de modification de dates ou de report, uniquement pour une raison importante.

#### **6. Point sur les sanctions administratives**

Un point est effectué sur les sanctions administratives, notamment sur la feuille de match et sur les demandes formulées via FootClubs.

#### **7. Point sur le foot à 8**

Un rappel des règles du foot à 8 est effectué.

À ce jour, 13 équipes sont engagées. Il est rappelé que les engagements restent possibles jusqu'à la date limite du 8 septembre.

#### **8. Date des finales et réunion de fin de saison**

Les finales se dérouleront le samedi 30 mai ou le samedi 6 juin 2026.

La réunion de fin d'année est programmée pour le vendredi 12 juin 2026.

#### **10. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire</b>
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier